

Service régional et départemental  
de la communication interministérielle

Rouen, le 04 juin 2016  
18h30



## vigilance rouge

Compte-tenu de la crue importante sur la Seine due à la concomitance de débits très importants et de forts coefficients de marée, **le tronçon Seine-Aval a été placé à titre de précaution en vigilance rouge pour la nuit prochaine. La situation sera réévaluée demain matin.**

**Nicole Klein, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, appelle à la plus grande prudence et au respect des consignes de sécurité pour les secteurs concernés ou susceptibles de l'être notamment lors du prochain pic de pleine mer qui aura lieu entre 4h et 5h la nuit prochaine.**

**Les débordements de la Seine observés dans la boucle d'Elbeuf restent actuellement localisés et limités. Cependant une vigilance particulière est à observer, sur les communes de Caudebec-les-Elbeuf, Cléon, Elbeuf, Freneuse, La Londe, Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, Oissel, Orival, Saint-Aubin-les-Elbeuf, Sotteville-sous-le-Val et Tourville-la-Rivière.**

A titre de précaution, la circulation est déjà interdite sur certains axes de bord de Seine à la Freneuse et à Tourville-la-Rivière.

Toutes les précautions ont également été prises par le maire de Tourville-la-Rivière afin d'assurer la surveillance d'un hameau d'habitations qui pourrait être menacé par les débordements de la Seine.

A Rouen, la Seine affleure les quais.

**Le Centre opérationnel départemental (COD) est activé en format de veille renforcée et montera en puissance en fonction des circonstances.**

Pour suivre l'évolution du phénomène de crue avant la prochaine communication:

**<http://www.vigicrues.gouv.fr/>**

Météo-France : 05 67 22 95 00. [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

**Rappel des comportements à adopter en cas d'inondation :**

**Tenez-vous informé de l'évolution de la situation (radio, compteTwitter de la préfecture @prefet76, sites Internet [www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr), [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr) )**

- **Fermer portes et fenêtres, soupiraux, aérations pour ralentir l'entrée des eaux.**
- **Veiller à la protection des biens susceptibles d'être inondés ou emportés (mobiliers, produits toxiques, appareil électriques...).**
- **Couper les réseaux si nécessaire (électricité, gaz, eau).**
- **Ne pas descendre dans les caves et garages ;**
- **Monter dans les étages, sans utiliser d'ascenseur, avec : eau potable, vivres, papiers d'identité, radio à piles, lampe de poche, piles de rechange, vêtements chauds, vos médicaments pour attendre les secours dans les meilleures conditions**
- **Ne pas s'engager dans des rues inondées.**